

**Domaine :** Médecine - **Thématique(s) :** Gériatrie  
 DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

## DIU – MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE (MPA)

🕒 **Durée de la formation :** 130 heures  
 📅 **Dates :** Voir le calendrier  
 📍 **Lieu :** Faculté de Santé – Site Pitié-Salpêtrière  
 € **Tarif :** 1955 €

**Modalité :** Mixte

### OBJECTIFS

Le DIU MPA apporte des compétences complémentaires à des médecins leurs permettant d'améliorer la prise en charge de la personne âgée. Il est obligatoire pour postuler au DIU Coordination en Gériatrie, lequel sera nécessaire pour postuler à un poste de médecin coordonnateur.

- Connaître les grands syndromes gériatriques et leur prise en charge (polypathologie, iatrogénie, chute, troubles neurocognitifs etc...)
- Connaître les différentes filières et ses acteurs
- Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnementale d'une personne âgée et le risque de perte d'autonomie (fragilité, syndromes gériatriques).
- Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (polypathologies).
- Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence.
- Prescrire ou orienter pour des soins, en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés.

### COMPÉTENCES VISÉES

Ce diplôme lorsqu'il se poursuit avec le DIU Coordination en Gériatrie, fait partie d'un nouveau cursus de 2 ans qui forme aux fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie (Dispositifs d'Appui à la Coordination, DAC, entre autres). Le DIU MPA est un prérequis nécessaire à l'inscription au DIU coordination en Gériatrie.

### PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Les médecins souhaitant renforcer leurs compétences en gériatrie et en particulier : les médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente. Il pourra également s'agir de médecins d'autres spécialités médicales cliniques envisageant une réorientation de leur activité professionnelle.

Les médecins souhaitant assurer les fonctions de médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie et qui intégreront à l'issue de cette formation, le DIU coordination en Gériatrie. Il peut donc s'agir de médecins généralistes, de médecins exerçant déjà en service de gériatrie, de médecine polyvalente, en EHPAD, ou dans des dispositifs d'appuis à la coordination (DAC) et des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

- Être titulaires d'un diplôme d'Etat de Docteur en médecine et exercer la

### RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Lorène Zerah



Emmanuelle Magny

### INFORMATIONS

#### Responsables :

Dr Lorène Zerah  
 Dr Emmanuelle Magny

**Code Faculté de Santé :** 1X261X

#### Universités partenaires :

Toutes les UFR de médecine de France

#### Inscription administrative

*Si candidature acceptée :*

Faculté de Santé Sorbonne Université  
 Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris  
 medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

*Permanence téléphonique :* 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

*Ouvert au public :*

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

#### Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmecine@sorbonne-universite.fr

**Session 1**

LE 18/09/2024

médecine de plein droit en France

- ou pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE).

*Ce programme n'est pas ouvert à la formation initiale.*

<b>Session 2</b>	LE 16/10/2024
<b>Session 3</b>	LE 20/11/2024
<b>Session 4</b>	LE 18/12/2024
<b>Session 5</b>	LE 22/01/2025
<b>Session 6</b>	LE 12/02/2025
<b>Session 7</b>	LE 19/03/2025
<b>Session 8</b>	LE 30/04/2025

## PROGRAMME

- Séminaire thématique avec acteurs locaux : Fin de vie éthique
- Séminaire thématique avec acteurs locaux : Situation urgences
- Séminaire thématique avec acteurs locaux : Maladies chroniques (insuffisance cardiaque, BPCO, diabète, ...)
- Séminaire thématique avec acteur locaux : Plaies et cicatrisation
- Méthode RSCA (5 séances)
- Séminaire thématique avec acteurs locaux : Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la démence
- Séminaire thématique avec acteurs locaux : Prévention (Ostéoporose, dénutrition, infections...) (cas clinique) (2 séances)
- Séminaire thématique avec acteurs locaux : Prévention (iatrogénie médicamenteuse) (cas clinique)
- EPP (évaluation de pratiques professionnelles)

Programme 2024-2025

## MÉTHODES

**Ce DIU se déroule en 3 phases :**

1. La première est une formation théorique en E-learning commune au niveau national, disponible sur SIDES-NG
2. La deuxième est une phase d'apprentissage des compétences et est réalisée en présentielle et s'appuie sur des études de cas pratique, des récits de situation clinique complexe et authentique (RSCA). En fonction des pratiques professionnelles des étudiants, on pourra leur demander de rapporter un cas clinique se rapportant à une des connaissances à acquérir et ayant posé question. L'ensemble des étudiants et des enseignants débattent autour de cette question.
3. La troisième phase se déroule sous la forme de journées de séminaires avec analyse de pratique axées sur des thématiques précises (Cf programme). L'enseignement partira d'un exemple de « vraie vie » pour rappeler les points essentiels à retenir (connaissances) et donner des clefs à l'étudiant pour affronter certaines situations complexes (compétences). La formation est effectuée au cours d'une même année universitaire.

**Volume horaire global de formation :** 130 heures

d'enseignement et environ 130 heures de travail personnel

Le nombre d'heures total pour le DIU MPA sera de 130 heures réparties en :

- 70 heures de formation en E-learning (nécessitant environ 130h de travail personnel associé)
- 58 heures de présentielles dont 37 heures d'apprentissage des compétences et 21h de séminaires.
- 2h d'évaluation

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1. E-learning : contrôle continu
2. Épreuve théorique nationale : Examen final prévu chaque année au mois de juin, noté sur 20 avec un coefficient 3 et une note éliminatoire <8/20
3. Séminaires et séances : contrôle continu par RSCA noté sur 20 avec un coefficient 1 et une note éliminatoire <10/20

Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'avoir été présent aux 6 demi-journées de séminaires locaux et aux 37 heures de formation en présentiel (56 heures au total).

Validation du module d'e-learning à condition d'atteindre les scores de 100% de bonnes réponses aux QRM évaluatifs et de 100% de bonnes réponses des feedbacks.

Les modalités de validation du e-learning, sont identiques au niveau national et sont votées annuellement par les membres du CNEG puis par les UFR.

Épreuve théorique : Réussite à une épreuve écrite distancielle sur SIDES sur 1 heure 30 (coefficient 3, note éliminatoire à 8/20)

Séminaires et séances : L'évaluation pratique est organisée par le comité pédagogique local.

Elle reposera sur la présentation d'un récit de situation clinique complexe et authentique (RSCA)

Les RSCA chercheront à évaluer principalement les compétences cliniques, d'acteur de santé publique, éthiques et déontologiques, de communication, de coopération/collaboration, scientifiques et réflexives. Ces présentations seront d'une durée de 20 minutes (10 minutes de présentation, 10 minutes de discussion) et seront notées tout au long de l'année (contrôle continu) Une note inférieure à 10/20 (coefficient 1) sera éliminatoire.

### Le diplôme est obtenu si :

- L'assiduité est validée
- Les modules d'e-learning sont validés (100% de réussite)
- La note de l'épreuve théorique nationale est supérieure ou égale à 8 sur 20
- La note de l'épreuve pratique locale est supérieure ou égale à 10 sur 20

En cas d'échec ou d'absence justifiée à l'une ou l'autre des épreuves, une deuxième session (rattrapage) est organisée Redoublement possible en cas d'échec ou d'absence à la 2e session. En cas de redoublement, les candidats devront se ré-inscrire et repasser l'ensemble des épreuves

**Examen national** : juin 2025

### POUR CANDIDATER

Envoyer un CV et une lettre de motivation à :

**Madame Sonia Beghelli**

Assistante-Médico-Administrative

Service de Gériatrie – bâtiment Bottard

HÔPITAL Pitié-Salpêtrière

47-83 boulevard de l'hôpital – 75013 PARIS

Tél. : 01 42 16 02 76

[sonia.beghelli@aphp.fr](mailto:sonia.beghelli@aphp.fr)

**CALENDRIER****Durée de la formation** : 130 heures**Rythme** : un an

Du 10 janvier 2024 au 5 juin 2024

<b>SESSION 1</b>	Le 18/09/2024	Salle 27 bât 105 FAC PSL
<b>SESSION 2</b>	Le 16/10/2024	Salle 27 bât 105 FAC PSL
<b>SESSION 3</b>	Le 20/11/2024	Salle 510 bât 105 FAC PSL
<b>SESSION 4</b>	Le 18/12/2024	Salle 510 bât 105 FAC PSL
<b>SESSION 5</b>	Le 22/01/2025	Salle 510 bât 105 FAC PSL
<b>SESSION 6</b>	Le 12/02/2025	Salle 112 bât 105 FAC PSL
<b>SESSION 7</b>	Le 19/03/2025	Salle 510 bât 105 FAC PSL
<b>SESSION 8</b>	Le 30/04/2025	Salle 510 bât 105 FAC PSL